

L'Enseignement Supérieur & la Recherche face aux ODD

Février 2020

Analyse exploratoire menée grâce au soutien de :



Table des matières

| | |
|--|----|
| Contexte & objectifs de la note d'analyse exploratoire | 3 |
| Les ODD dans la stratégie nationale de l'ESR..... | 5 |
| 1) Les documents stratégiques du MESRI | 5 |
| 2) L'Europe et la recherche : vers une intégration plus complète des ODD | 6 |
| 3) Réseau rassembleur sur les ODD : SDSN France | 6 |
| La Recherche | 7 |
| 1) Définition de la recherche..... | 7 |
| a. La définition par le Manuel de Frascati | 7 |
| b. 3 types de recherche..... | 7 |
| c. La recherche publique..... | 8 |
| d. Types de recherche effectuée | 9 |
| 2) Principales approches aux ODD en recherche..... | 9 |
| 3) Acteurs investis dans l'appropriation des ODD..... | 9 |
| a. CNRS..... | 10 |
| b. IRD..... | 10 |
| c. CRI | 10 |
| L'enseignement supérieur | 11 |
| 1) Définition de l'enseignement supérieur..... | 11 |
| a. L'enseignement supérieur en France | 11 |
| b. Les acteurs de l'enseignement supérieur | 12 |
| 2) Principaux enjeux d'appropriation des ODD en ES..... | 13 |
| 3) Principaux acteurs | 14 |
| a. CPU / CGE | 14 |
| b. Les réseaux..... | 14 |
| c. Les acteurs institutionnels | 14 |
| 4) Pratiques des ODD : les compétences et les dispositifs | 15 |
| a. Outils et dispositifs en lien avec les compétences..... | 15 |
| b. Dispositifs et actions en matière des pratiques des établissements..... | 18 |
| c. La place des étudiants | 18 |
| Enseignements & Pistes d'approfondissement | 20 |
| ANNEXE 1 – Observatoire des partenariats & programme IMPACT | 22 |
| ANNEXE 2 – Les ODD au cœur de l'action du RAMEAU..... | 24 |

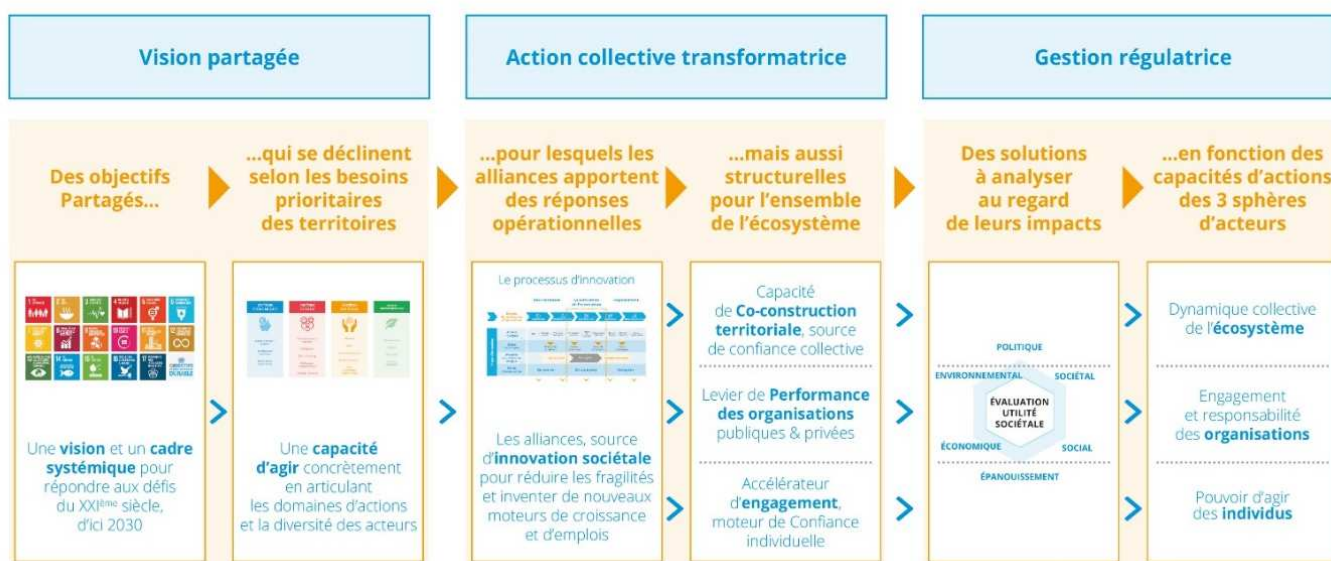
Contexte & objectifs de la note d'analyse exploratoire

QUALIFIER LES DEMARCHES PIONNIERES AUTOUR DES ODD

Une vision systémique de la co-construction du bien commun

Dans le cadre de la recherche-action sur les Objectifs du Développement Durable qu'il mène avec le Groupe Vyv, Le RAMEAU a publié le **rapport de recherche « Appréhender le cadre systémique des ODD, de la théorie à la pratique »**¹. Il décrit au travers de 7 étapes et 21 suggestions la manière de s'approprier concrètement le cadre de référence des Objectifs du Développement Durable pour en faire un levier de transformation capable de mobiliser à la fois les personnes, les organisations et les dynamiques collectives incarnées sur les territoires. La modélisation de près de 14 ans de recherche empirique démontre un continuum allant de la vision partagée à la capacité à rendre compte pour chacune des parties prenantes de sa contribution aux objectifs communs. Cette modélisation permet de présenter une capacité d'actions holistique issue des pratiques des organisations « pionnières ».

Une capacité d'actions holistique



Le cadre des ODD pose non seulement une vision systémique de nos défis collectifs, mais aussi une méthode pour y parvenir : la co-construction au travers de l'ODD 17. Ayant démontré que le « Collective Impact » à la Française existe déjà mais qu'il n'est à ce jour ni (re)connu, ni valorisé, Le RAMEAU et l'Observatoire des partenariats se sont associés pour mesurer les impacts des alliances innovantes au service du bien commun. Autrement dit, de se doter des moyens d'être en capacité de faire la démonstration que l'ODD 17 est déjà une réalité incarnée sur les territoires.

Le **programme IMPACT de l'Observatoire des Partenariats** a donc été initié en ce sens en novembre 2017².

¹ Rapport de recherche « Appréhender le cadre systémique des ODD, de la théorie à la pratique » (Le RAMEAU, octobre 2019)

² Description du programme IMPACT en annexe

Un contexte favorable pour co-construire des solutions à la hauteur des enjeux actuels

Fort de ces travaux, **4 actions complémentaires ont été engagées :**

- Le RAMEAU s'est associé aux travaux du **Comité 21 sur l'appropriation des ODD en France** au travers de 3 démarches : l'état des lieux des pratiques en 2018³, l'outillage des Collectivités territoriales en 2019⁴, et la publication d'un rapport prospectif sur la Grande Transformation en 2020⁵.
- Le **Collectif « Intérêt général : dès aujourd'hui l'affaire de tous ? »** a publié en 2019 la synthèse des travaux⁶ engagés depuis 2014 sur les mutations de l'intérêt général en France, puis s'est engagé à réaliser un argumentaire pour les futures équipes municipales afin de les aider à s'approprier les démarches de co-construction territoriale⁷.
- Le **Réseau des pionniers des alliances en territoire**⁸ qui regroupe 350 « catalyseurs territoriaux » s'est organisé pour renforcer son action, notamment au travers de la plateforme l'innovation territoriale en actions⁹. Cette dernière propose une capitalisation d'outils pour se former, s'informer et agir en territoire ainsi qu'un cycle de webinaire pour partager les pratiques interterritoriales. Par ailleurs, le Réseau contribue aussi activement à la création de la **Fondation des Territoires**¹⁰.
- Le Secrétaire d'Etat Gabriel ATTAL a confié en octobre 2019 une **mission ministérielle sur l'accélération des alliances stratégiques entre associations, entreprises et collectivités**, à la Députée Cathy RACON-BOUZON et à Charles-Benoît HEIDSIECK, Président-Fondateur du RAMEAU. Les conclusions et le programme d'actions associées seront remis au Ministre fin avril 2020.

Un besoin d'éclairage sur la diversité des approches et la complexité des réponses à apporter

C'est dans ce contexte que Le RAMEAU et l'Observatoire des partenariats ont souhaité éclairer le niveau de maturité collective des différentes parties prenantes sur l'appropriation et les pratiques des ODD. Le Comité 21 ayant fait l'exercice pour les Collectivités territoriales¹¹, il restait à illustrer les pratiques des entreprises¹², celles des acteurs de l'ESS¹³ et celles de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ces 3 analyses exploratoire ont donc été réalisées et sont publiées en même temps, fin février 2020.

Cette note est ciblée sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche face aux ODD.

Le note d'analyse exploratoire se structure autour de 3 parties :

- **Les ODD dans la stratégie nationale de l'ESR,**
- **Le panorama de la recherche & ses pratiques ODD,**
- **Le panorama de l'Enseignement Supérieur & ses pratiques ODD.**

³ Rapport sur l'appropriation des ODD par les acteurs non étatiques (Comité 21, juillet 2018)

⁴ Guide ODD & Collectivités territoriales pour l'appropriation de l'Agenda 2030, publié à l'occasion du Salon des Maires (Comité 21, novembre 2019)

⁵ Rapport "La Grande Transformation : freins, leviers & moteurs" (Comité 21, Janvier 2020)

⁶ Dossier « Intérêt général : un concept en mutation » (JURIS Associations, mars 2019)

⁷ Note de réflexion sur les enjeux et les pratiques d'appropriation de la co-construction territoriale par les élus locaux (Le RAMEAU pour le Collectif, février 2020)

⁸ Actes de la 5^{ème} Rencontre des pionniers des alliances en territoire (Réseau, septembre 2019)

⁹ Plateforme « l'innovation territoriale en actions » : <https://innovationterritoriale.plateformecapitalisation.org/>

¹⁰ Projet de co-construction impulsée par la Ministre de la Cohésion des Territoires, Jacqueline GOURAULT

¹¹ Guide ODD & Collectivités territoriales pour l'appropriation de l'Agenda 2030 (Comité 21, novembre 2019)

¹² Note exploratoire « Les pratiques ODD des entreprises » (Le RAMEAU, février 2020)

¹³ Note exploratoire « Panorama de l'ESS et de sa pratique des ODD » (Le RAMEAU, février 2020)

Les ODD dans la stratégie nationale de l'ESR

1) Les documents stratégiques du MESRI

Le MESRI dispose **5 principaux documents stratégiques** inscrits comme prévu dans la loi du 22 juillet 2013 relative à l'ESR :

- **4 stratégies nationales :**
 - Stratégie nationale de l'enseignement supérieur (StraNES) « Pour une société apprenante », remise en septembre 2015
 - Stratégie nationale de la recherche (SNR) « France Europe 2020 » publiée en 2015
 - Stratégie nationale des infrastructures de recherche
 - Stratégie nationale de culture scientifique, technique et industrielle, remis en février 2017
- Un **livre blanc de l'ESR**, remis au Ministre en 2017, qui définit la stratégie commune de la France en matière de l'ESR sur 5 ans, et qui intègre / articule les 4 stratégies nationales

Le livre blanc 2017 : un effort d'articulation avec les ODD

Tandis que les 4 stratégies nationales ne font quasiment pas référence à l'agenda 2030 (probablement trop précoce au moment de leur élaboration), le Livre Blanc 2017 fait clairement le lien avec les ODD :

1. Les ODD est présentés comme un *socle de référence* qui permet de **repenser la notion de « progrès »** auquel les activités ESR doit contribuer.
2. La *cohérence* entre les StraNES / SNR et les ODD est étudiée, objectif par objectif (cf. image ci-dessous)

| OBJECTIF 4 : EDUCATION DE QUALITE | | |
|---|---|---|
| | StraNES | SNR |
| 4.3 D'ici 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable | Ppt 11 : Développer l'accessibilité et agir pour l'inclusion Ppt 20 : Prendre appui sur la recherche pour faire évoluer la pédagogie et les processus d'apprentissage Ppt 23 : Développer les bourses et l'accessibilité à l'ES Levier 3 : Investir pour la société apprenante et adapter les financements aux besoins | Défi 8 : Sociétés innovantes, intégratives et adaptatives O33 : Innovations sociales, éducatives et culturelles. |
| 4.4 D'ici 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques | Ppt 1 : Elever les niveaux de qualification et développer les compétences transférables, favorisant l'innovation et la créativité. | |

Si on voit l'effort de créer une passerelle avec les ODD, **cette réflexion n'est pas plus développée dans le cadre de ce livre blanc** : les ODD sont associés à posteriori aux stratégies déjà actées depuis un temps. Mais cette timide prise en compte des ODD dans la stratégie nationale s'expliquerait probablement par le fait que ces documents ont été élaborés entre 2013 et 2017, et pas plus récemment.

2) L'Europe et la recherche : vers une intégration plus complète des ODD

La mise en œuvre de la stratégie européenne pour la recherche se traduit notamment par les dispositifs de financement qui orientent les projets de recherche (dans la logique d'appel à projet).

Un rappel des dispositifs successifs de financement européen de la recherche :

- i. Avant 2014, le financement européen pour la recherche a été géré dans le cadre du dispositif dit **programmes-cadres** de recherche. Pour chaque grande catégorie de recherche (ex. science économique, science sociale, etc.) un programme-cadre existait.
- ii. En 2014, un dispositif unique de financement « **Horizon 2020** » a été créé pour la période entre 2014 et 2020. Toutes les demandes de financement en matière de la recherche, tous domaines confondus, sont désormais traitées au sein de ce dispositif unique. L'objectif était de mieux intégrer les enjeux sociétaux dans la décision financière des projets de recherche.
- iii. A partir de 2021, **Horizon Europe** sera mis en place.

L'Europe est aujourd'hui en préparation du nouveau dispositif de financement, Horizon Europe. Bien que Horizon 2020 (2014-2020) ne font quasiment pas référence aux ODD, Horizon Europe (2021-2027) met en avant les ODD comme les **objectifs auxquels la recherche européenne doit contribuer à apporter des réponses**.

La stratégie de l'ESR en France doit être alignée avec la stratégie européenne. Plus particulièrement, la SNR et la stratégie nationale des infrastructures de recherche font le lien explicite avec le financement européen... donc une possibilité d'évolution des stratégies nationales en lien avec l'impulsion européenne.

3) Réseau rassembleur sur les ODD : SDSN France

Le réseau SDSN France¹⁴ (Sustainable Development Solutions Network) a été lancé le 13 novembre 2018 à Paris par l'université PSL, KEDGE Business School et CY Cergy Paris Université (ex-université de Cergy-Pontoise).

Il a comme vocation :

- De développer la recherche et l'enseignement sur les solutions permettant d'atteindre les ODD (objectifs de développement durable).
- De mettre en valeur, auprès des pouvoirs publics, des organisations internationales, des entreprises et des ONG, ces initiatives d'enseignement et de recherche.
- De favoriser les coopérations entre les différentes parties prenantes.
- D'intéresser des mécènes et des sponsors au financement de projets issus des universités françaises.
- De diffuser et améliorer la connaissance des enjeux du développement durable auprès du plus grand nombre.

Ce réseau travaille en collaboration avec les acteurs de l'ESR, privés, publics, et de la société civile autour de trois questions en lien avec les ODD : l'éducation au développement durable, la finance durable, le média.

¹⁴ <https://www.sdsnfrance.com/>

La Recherche

1) Définition de la recherche

a. La définition par le Manuel de Frascati

Depuis sa première édition en 1963, le Manuel de Frascati (OCDE) est la référence internationale pour la définition des concepts, la catégorisation et le recueil de données. En France, ses définitions sont reprises par principales instances politiques, de financement et de statistiques tels que le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et l'INSEE. La 7^e édition est sortie en 2015 apportant de légères modifications dans les définitions et une plus grande attention aux domaines de sciences sociales et humaines et d'arts.

Le Manuel de Frascati définit la recherche comme suit : « **La recherche et le développement expérimental (R-D)** englobent les activités créatives et systématiques entreprises en vue d'accroître la somme des connaissances – y compris la connaissance de l'humanité, de la culture et de la société – et de concevoir de nouvelles applications à partir des connaissances disponibles » (OCDE, Manuel de Frascati 2015).

Une activité doit satisfaire (de manière continue ou occasionnelle) à cinq critères pour être qualifiée d'activité de R-D.

- i. **Nouveauté** : viser à obtenir des résultats nouveaux
- ii. **Créativité** : reposer sur des notions et hypothèses originales et non évidentes
- iii. **Incertitude** : revêtir un caractère incertain quant au résultat final
- iv. **Systématisation** : s'inscrire dans une planification et une budgétisation
- v. **Transférabilité** : déboucher sur des résultats qu'il est possible de reproduire

b. 3 types de recherche

Selon le Manuel de Frascati, la R-D regroupe trois types d'activités de recherche, peu importe la nature de propriété et de pilotage de la recherche.

- i La **recherche fondamentale** consiste en des travaux de recherche expérimentaux ou théoriques entrepris principalement en vue d'acquérir de nouvelles connaissances sur les fondements des phénomènes et des faits observables, sans envisager une application ou une utilisation particulière.
- i La **recherche appliquée** consiste en des travaux de recherche originaux entrepris en vue d'acquérir de nouvelles connaissances et dirigés principalement vers un but ou un objectif pratique déterminé.
- i Le **développement expérimental** consiste en des travaux systématiques – fondés sur les connaissances tirées de la recherche et l'expérience pratique et produisant de nouvelles connaissances techniques – visant à déboucher sur de nouveaux produits ou procédés ou à améliorer les produits ou procédés existants.

Néanmoins, cette distinction est quelque peu difficile à appliquer. En effet, les statistiques nationales sont basées sur la distinction entre recherche publique et recherche privée : il s'agit de la différence de l'organisme dans lequel la recherche est effectuée.

c. La recherche publique

La distinction entre la recherche publique et la recherche privée est basée sur le statut de l'organisme qui effectue la recherche et non sur le type de financement. La recherche publique est une recherche effectuée **dans les administrations** tandis que la recherche privée est effectuée **dans les entreprises**.

En France, 2 grands acteurs de la recherche publique sont :

- **Organismes de recherche**
- **Etablissements de l'enseignement supérieur**

Ces deux acteurs seuls représentent 94% des dépenses intérieures de la R&D (DIRD) des administrations. Par ailleurs, plus que la moitié de la recherche publique est menée par les **organismes de recherche** avec 9,2Md d'euros de DIRD.



▪ *Organismes de recherche*

Trois types de structures sont regroupées au sein de cette catégorie. En total, 25 organismes de recherche existent en France.

- **Etablissements publics à caractère scientifique et technologique (E.P.S.T.)** dont les personnels ont le statut de fonctionnaires : CNRS, Iffstar, Ined, Inra, Inria, Inserm, IRD, Irstea
- **Etablissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC)** dont les personnels ont le statut de salariés de droit privé : Andra, BRGM, CEA, Cirad, Cnes, CSTB, Ifremer, Ineris, IPEV, IRSN, LNE, ONERA
- **Fondations et instituts** particuliers (Pasteur, Curie)

Ils sont placés sous la **tutelle d'un ou de plusieurs ministères** en lien avec leur sujet. De ce fait, ils ont la mission d'aide à la décision des ministères tutelles en dehors de la mission de développement de recherche.

Parmi les organismes de recherche, **CNRS (EPST)** et **CEA (EPIC)** sont les plus grands organismes dont les dépenses représentent un tiers de la recherche publique.

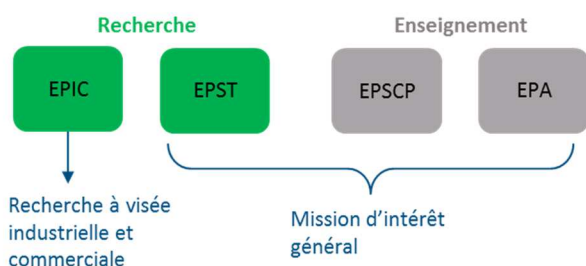
▪ *Etablissements de l'enseignement supérieur et de la recherche*

On distingue deux statuts au sein des établissements de l'enseignements sup.

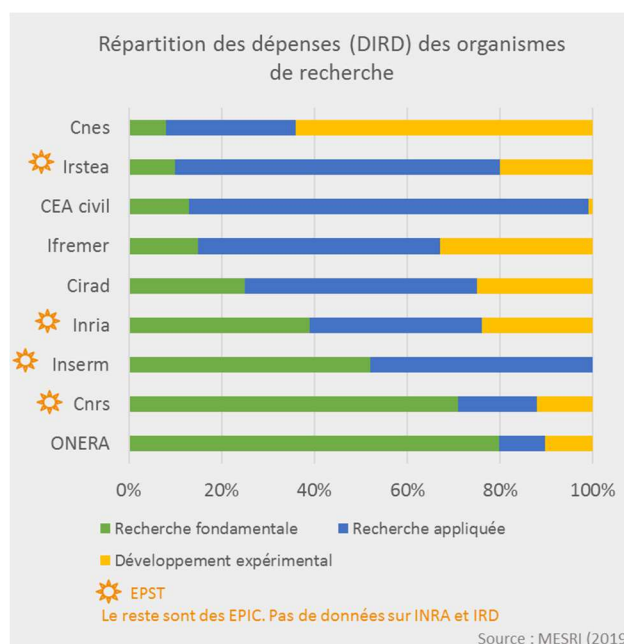
- **Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP)** en charge de la mission d'intérêt général en enseignement sup et en recherche et régi par le code de l'éducation : universités, grands établissements, COMUE, etc.
- **Etablissements publics à caractère administratif (EPA)** assure une mission d'intérêt général : écoles d'ingénieurs, etc.

d. Types de recherche effectuée

Si toutes les organisations relèvent de l'établissement public, les EPIC se distinguent des autres statuts par le fait qu'ils ont une mission industrielle et commerciale tandis que les trois autres statuts sont dédiés à la mission d'intérêt général.



Les EPST ont donc plus tendance de produire de la recherche fondamentale sans toutefois que cette liaison soit systématique.



2) Principales approches aux ODD en recherche

Plusieurs acteurs de la recherche s'engagent dans l'appropriation des ODD (cf. voir ci-dessous). Quels sont les enjeux pour le milieu de la recherche au regard des ODD ? Quelle place la recherche peut avoir dans ce mouvement ?

On peut identifier à ce jour, **3 rôles de la recherche dans la réalisation des ODD** :

- i. Contribuer aux ODD par la réalisation de la recherche qui apporte des innovations
- ii. Développer une recherche *sur* les ODD (les liens entre les ODD, les contradictions, la stratégie optimale, etc.) et orienter les politiques
- iii. Alimenter les indicateurs d'évaluation de progrès

3) Acteurs investis dans l'appropriation des ODD

Concernant le milieu de la recherche, on trouve notamment trois laboratoires de recherche impliqués dans les ODD :

- a) CNRS : un organisme de recherche publique
- b) IRD (institut de recherche pour le développement) : un organisme de recherche publique
- c) CRI (centre de recherche interdisciplinaire)

a. CNRS

Le CNRS présente son implication dans l'atteinte des ODD¹⁵ via :

- La réalisation de la recherche au sein du CNRS qui permet d'apporter des réponses aux enjeux mise en avant par les ODD
- La créativité des chercheurs du CNRS qui contribue à la découverte et aux innovations dans les domaines concernés par les ODD
- Le développement de recherche partenariale à tous les niveaux
- Son implication dans les réseaux institutionnels et mondiaux de DD

Plus récemment, le CNRS a créé au sein de lui une **Task Force « CNRS Agenda 2030 »** pour traduire en questions scientifiques l'agenda politique des Nations Unies et promouvoir les découvertes et innovations qui s'inscrivent au sein des 17 ODD. Dans ce cadre, il a réalisé un premier document de mise en cohérence entre la recherche existante et les ODD¹⁶.

b. IRD

L'IRD (Institut de recherche pour le développement) inscrit clairement les ODD au cœur de sa stratégie et vise à contribuer à la mise en œuvre des ODD par une « approche critique et constructive » pour orienter les politiques de développement.

Plus concrètement, trois axes sont mis en valeur¹⁷ :

- Création des connaissances et innovations pour l'atteinte des ODD
- Apporter l'éclairage sur les liens d'interdépendance entre les ODD
- ou au contraire sur les éventuelles contradictions entre eux afin de mieux orienter les politiques de développement

L'IRD a également contribué à la production du guide « **A Guide to SDG Interactions: from Science to Implementation** »¹⁸ initié par le Conseil international pour la science. Ce guide étudie les interactions entre ODD et certaines cibles à partir de quatre objectifs : l'ODD 2 « Zéro faim », l'ODD 3 « Bonne santé et bien-être », l'ODD 7 « Énergie propre et abordable » et l'ODD 14 « Océans, mers et ressources marines ». C'est un outil d'appui aux décideurs et acteurs du développement.

c. CRI

Le CRI est un laboratoire créé en 2013 à l'initiative de François Taddet et explore de nouvelles formes de recherche et d'apprentissage. Les ODD sont intégrés dans ses trois axes de travail :

- explorer de nouvelles façons d'apprendre, d'enseigner et de développer collectivement des méthodes et des outils numériques afin de former une génération de citoyen-ne-s qui travailleront ensemble pour créer et partager leurs solutions ;
- développer une recherche ouverte et participative pour et avec les populations aux interfaces entre les sciences de la vie, de l'apprendre et du numérique ;
- contribuer à transformer les communautés engagées et les institutions de formation et de recherche pour qu'elles s'attaquent aux **objectifs de développement durable (ODD)** de l'ONU.

Le Fondateur François Taddet participe pleinement à la stratégie nationale de l'ESR, et également à l'élaboration de la feuille de route ODD (GT recherche). Par ailleurs, le CRI développe des collaborations avec l'Unesco (autour de la prise en compte des ODD dans l'éducation) et l'IRD concernant les ODD.

¹⁵ <http://www.cnrs.fr/fr/objectifs-de-developpement-durable-le-cnrs-sengage>

¹⁶ http://www.cnrs.fr/sites/default/files/download-file/ODD_4pagesFiches_2020.pdf

¹⁷ <https://www.ird.fr/la-mediathèque/dossiers-thématiques/l-ird-et-les-objectifs-de-developpement-durable>

¹⁸ <https://council.science/publications/a-guide-to-sdg-interactions-from-science-to-implementation/>

L'enseignement supérieur

1) Définition de l'enseignement supérieur

a. L'enseignement supérieur en France

L'enseignement supérieur correspond à des formations dispensées aux étudiants **post-secondaires** par des établissements publics ou privés, sous tutelle d'un ministère ou non, tels que universités, grandes écoles, écoles professionnelles, écoles spécialistes. Il inclut également les écoles ou formations préparatoires telles que CPGE (Classes préparatoires aux grandes écoles) ou STS dispensés aux lycées.

▪ *Les chiffres clés*

- | En France la dépense pour l'enseignement supérieur s'élève à **31,4 Md€** en 2017. La **participation de l'Etat représente 67,7%** de cette dépense (les aides familiales et étudiants non inclus) alors que les collectivités territoriales 10,7% et le secteur privé (ménages, entreprises) près de 20%. La place de l'Etat est donc prépondérante dans le financement de ce secteur.
- | En 2018, la France compte près de **2600 établissements publics et privés** (hors STS et CFA) de l'enseignement supérieur : il enregistre une **hausse de 15%** entre 2015 et 2018. La **croissance de nombre d'écoles de commerce** est particulièrement significative avec 74% de hausse entre 2015 et 2018.
- | Le nombre d'inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur est en constante croissance et compte en 2018 plus de **2,6 millions étudiants** (près d'un million de plus par rapport à 1990)
- | Si **l'inscription dans le secteur public est majoritaire** (plus de 80% d'effectifs sont inscrits dans les établissements publics), les inscriptions dans le privé ont pourtant doublé depuis 1998.

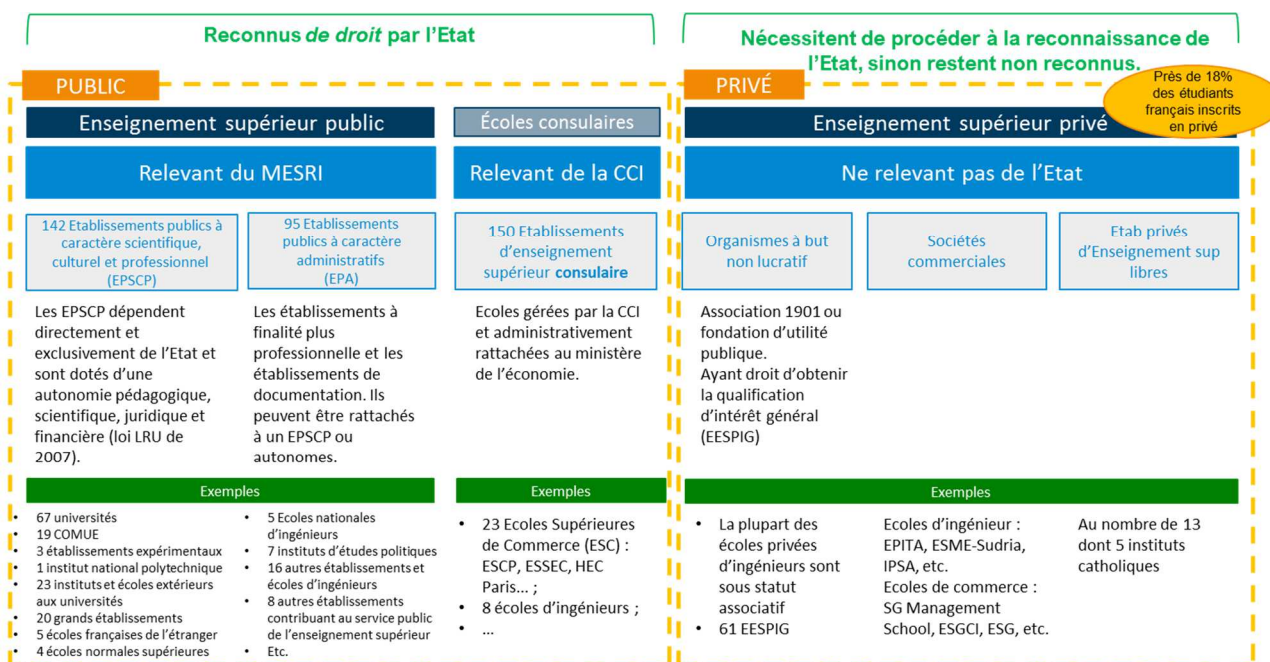
▪ *4 secteurs de l'enseignement supérieur*

Les établissements publics ou privés de l'enseignement supérieur peuvent globalement être répartis en 4 secteurs :

- | Secteur universitaire : regroupe les 67 universités et d'autres établissements publics ou privés assimilés. Il se structure autour du système LMD (licence, Master, Doctorat) et représente **60% des effectifs inscrits**.
- | Secteur des grandes écoles : regroupe les écoles d'un niveau élevé de formation (ENS, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, écoles vétérinaires, etc.) ayant une forte sélection à l'entrée après généralement 2 ou 3 années de classes préparatoires (CPGE)
- | Secteur professionnel court : regroupe les écoles de formation professionnalisante tels que STS (aboutissant au BTS) et IUT (DUT).
- | Secteur des écoles spécialisées : regroupe des écoles dispensant des formations spécialisées (paramédical, artiste, architecture, journalisme, etc.)

b. Les acteurs de l'enseignement supérieur

Nous pouvons distinguer plusieurs familles d'établissements d'enseignement supérieur en fonction de leurs statuts : public, privé et consulaire.



Source : Le RAMEAU

■ Université :

En 2019, on compte **67 universités** en France.

Les universités ont le statut d'établissement public à caractère scientifique culturel et professionnel (EPSCP) qui leur permet de disposer d'une **autonomie juridique, pédagogique, scientifique et financière**. Elles ont connu une évolution depuis les années 1960 avec la succession de lois, entre autres :

- la loi Edgar Faure de 1968 qui a instauré le principe d'autonomie des universités ;
- la loi Savary de 1984 qui a introduit le statut EPSCP afin de favoriser l'ouverture des universités vers le monde externe
- La loi LRU (Libertés et Responsabilités des Universités) qui vise à renforcer l'autonomie des universités en introduisant des modifications dans la gouvernance, le pouvoir du Président, les contrats avec l'Etat, les compétences, les missions, etc.;
- La loi ESR de 2013 a pour but de renforcer le rôle économique et social de l'ES.

Les universités en France ont traditionnellement pris en charge des formations longues et généralistes. Il n'y a pas de sélection d'entrée et une grande majorité des étudiants inscrits en ES sont universitaires.

■ Grandes écoles :

Les grandes écoles sont des établissements d'enseignement supérieur, privés ou publics, qui offrent une formation de 5 ans au moins pour une délivrance d'un grade de Master. La définition des grandes écoles n'est pas réglementée. Elles regroupent en général les écoles non universitaires ayant des sélections d'élèves lors de l'entrée.

La plupart des grandes écoles s'adhèrent à la conférence des grandes écoles (CGE).

▪ Ecoles d'ingénieur

Les écoles d'ingénieur sont des écoles (publique, privée ou consulaire) habilitées à délivrer le **diplôme d'ingénieur** après 5 ans de formation supérieure correspondant au grade de Master. L'habilitation est accordée par le MESRI et d'autres ministères de tutelle après l'examen par la **CTI** (Commission des titres d'ingénieurs : organisme indépendant au sein du MESRI).

Les formations d'ingénieur peuvent être dispensées dans les universités, ou d'autres établissements publics ou privés. De plus en plus d'écoles d'ingénieur collaborent avec les écoles de commerce.

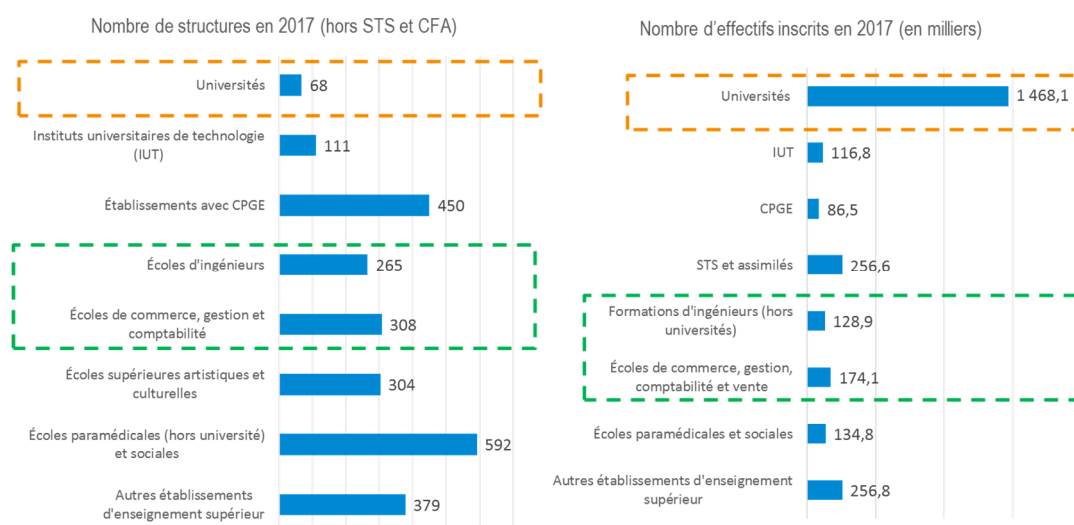
▪ Ecoles de commerce et de management

Les écoles de commerce peuvent avoir trois types de statut :

- public (relevant du MESRI)
- consulaire (relevant de la CCI)
- privé (associatif, SA, etc.)

Trois types de formations existent : Bac+3, Bac+5 et formation spécialisée (sur les métiers en particulier). Certaines écoles de commerce (pour une formation Bac+5) sont habilitées à délivrer le diplôme d'ingénieur et/ou le grade de Master après l'examen par le **CEFDG** (Commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion).

En 2017, le nombre de structures et d'effectifs par type d'établissement se répartit comme suit¹⁹ :



2) Principaux enjeux d'appropriation des ODD en ES

On peut distinguer deux enjeux principaux pour l'ES en matière des ODD :

- 1) **L'enjeu de la formation au développement durable** : l'atteinte des ODD est ici visée par la *montée en compétences* des personnes en matière de développement durable. Il concerne notamment les formateurs et les étudiants mais aussi les instances d'évaluation tels que HCERES ou de délivrance de diplômes (CTI, etc.) qui permet de « valoriser / légitimer » les nouvelles compétences.
- 2) **L'enjeu des pratiques responsables des établissements** : il concerne notamment les établissements (même logique que B-Corp).

¹⁹ Statistiques du MESRI

3) Principaux acteurs

a. CPU / CGE

Deux grands acteurs (réseaux) de l'ES sont plus particulièrement actifs en matière des ODD :

- **CPU** (conférence des présidents d'universités) via son **comité de transition écologique**
- **CGE** (conférence des grandes écoles) via sa **commission Développement durable et Responsabilité sociétale**

Ils ont comme rôles principaux²⁰ :

- De s'impliquer dans les dispositifs de **valorisation** des engagements des établissements
- De conforter le **réseautage** en matière de DD (notamment via le COP climat et les ODD, et autres)
- De créer / soutenir le développement des **outils** et **guide** de montée en compétence en matière des ODD pour les professionnels de l'ESR
- De faire évoluer les grilles **d'évaluation** en collaborant avec les instances d'évaluation (ex. HCERES, CTI, etc.)
- Etc.

Ces acteurs sont par ailleurs toujours consultés par l'Etat lors d'élaboration/ mise en œuvre d'une politique en matière de l'ESR.

b. Les réseaux

Autour des étudiants :

- **REFEDD** : réseau d'étudiants pour le développement durable
- **Ingénieurs sans frontière**

Autour des professionnels d'établissements :

- **CIRSES** (Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale et du développement durable dans l'Enseignement Supérieur) : Créée en 2013, cette association rassemble des responsables et des élus des universités et des grandes écoles en charge du développement durable et de la responsabilité sociétale
- **RéUniFedd** : une association qui vise à fédérer les actions de Formation et d'Éducation au Développement Durable dans le cadre des établissements d'enseignement supérieur et de leurs partenaires

Autour des établissements :

- **AUF** : Association d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche et opérateur de la Francophonie universitaire
- **CNOUS**

c. Les acteurs institutionnels

- Le **MESRI**
- Le **ministère en charge de DD**
- **AVUF** : Association des villes universitaires de France

²⁰ <http://www.cpu.fr/actualite/le-comite-de-la-transition-ecologique-et-energetique-de-la-cpu/>

4) Pratiques des ODD : les compétences et les dispositifs

a. Outils et dispositifs en lien avec les compétences

Sur ce volet, les CPU et CGE sont presque toujours à l'initiative des actions.

1. Le référentiel « DD&RS » à destination des établissements et leur labellisation

Le référentiel DD&RS (<https://www.label-ddrs.org/index.php>) a été élaboré à l'initiative de la CPU et de la CGE auxquelles se sont associés d'autres acteurs notamment :

- une dizaine d'universités et de grandes écoles
- les ministères (développement durable & ESR)
- le REFEDD (réseau des étudiants pour le DD)

C'est un dispositif d'autoévaluation en accès libre, conçu par les pairs et pour les pairs. Il s'inscrit dans la lignée de l'art 55 du Grenelle 1 de l'environnement, en réponse à la feuille de route de la Conférence environnementale de 2013.

Cette initiative a comme objectif :

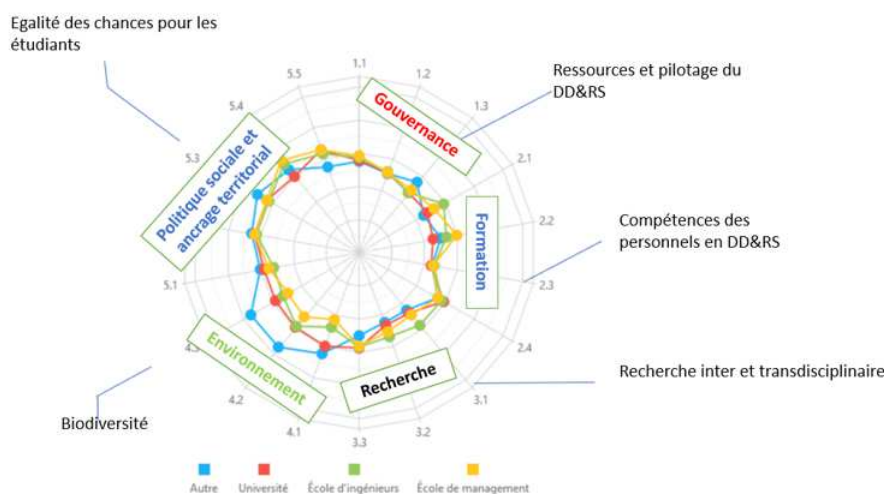
- d'une part d'évaluer, promouvoir et valoriser les engagements des établissements
- d'autre part, de favoriser la constitution d'une **communauté** d'acteurs engagés via la labellisation

Il est destiné aux établissements.

▪ Critères d'évaluation

L'évaluation se repose aujourd'hui sur 5 axes²¹ :

- Gouvernance
- Formation
- Recherche
- Environnement
- Action sociale et ancrage territorial



Mais ces critères d'évaluation sont évolutifs et doivent être en cohérence avec les orientations nationales.

²¹ <https://www.cge.asso.fr/commissions/developpement-durable-et-responsabilite-societale-ddrs/#1488533482025-d1de79df-208e>

Un **travail détaillé d'articulation avec les ODD** a été fait courant 2018 pour permettre aux établissements de valoriser et de se positionner au niveau international. Il est présenté en excel en accès libre : https://www.esresponsable.org/IMG/xlsx/referentiidd_rs-odd-juin2019_vf.xlsx

Depuis 2019, l'association CIRSES gère une plateforme numérique (**PERSEES** : <https://persees.org/Client/signin?returnUrl=%2Fhome>) pour simplifier la démarche d'autoévaluation.

▪ **Labellisation**

Depuis 2015, la démarche de labellisation des établissements est mise en place sur la base de ce référentiel.

Cette labellisation est confiée aujourd'hui à **l'association CIRSES** qui héberge le comité de labellisation, seul décisionnaire d'attribution du label. Le **comité de labellisation** est composé d'un groupe de pairs et d'un groupe d'étudiants agissant en qualité d'auditeurs du label DD&RS, de ministre(s) soutenant le label DD&RS, de Conférences d'établissements d'enseignement supérieur et d'organisation(s) étudiante(s) associées au label DD&RS, de l'opérateur du label DD&RS et du chargé(e) de mission du label DD&RS.

31 établissements sont labellisés fin 2019.

2. Guide pour la formation au DD&RS (2016)

Un guide élaboré à l'initiative de la CPU/CGE et en partenariat avec des acteurs institutionnels (ministères, CTI, CDC...), des acteurs socioéconomiques (Medef, Pôle emploi, Apec, Ingénieurs sans frontières...) et des réseaux d'étudiants, autour de la problématique suivante :

« *Que signifie de former les futurs acteurs d'un développement durable dans le supérieur ?* »

Ce guide a comme but d'aider l'amélioration des formations au DD et est destiné aux **formateurs**, acteurs institutionnels de formation post-bac, et aux étudiants qui veulent se former au DD. <https://www.iddlab.org/data/sources/users/1215/docs/guide-de-compences-ddrs092016.pdf>

Il met en avant 5 compétences clés pour le DD :

- Collective
- Prospective
- Systémique
- Changements
- Responsabilité et éthique

Bien que ce guide ne fasse pas référence aux ODD, il s'intéresse à des méta-compétences qui devraient favoriser la contribution aux ODD.

3. Projet FECODD (Formation, Éducation, Compétences et Objectifs du Développement Durable)

Un espace de projets monté en 2019 visant la montée en compétences au DD, destiné à tous les acteurs concernés par la formation. Ce dispositif est couplé avec le guide sur les compétences DD présenté en haut.

4 axes de travail : Projets territoriaux, Défis liés à la Biodiversité, Défis climatiques, Intégration des ODD et des compétences DD dans la formation des enseignants.

4. Guide sur les contributions des métiers ESR aux ODD

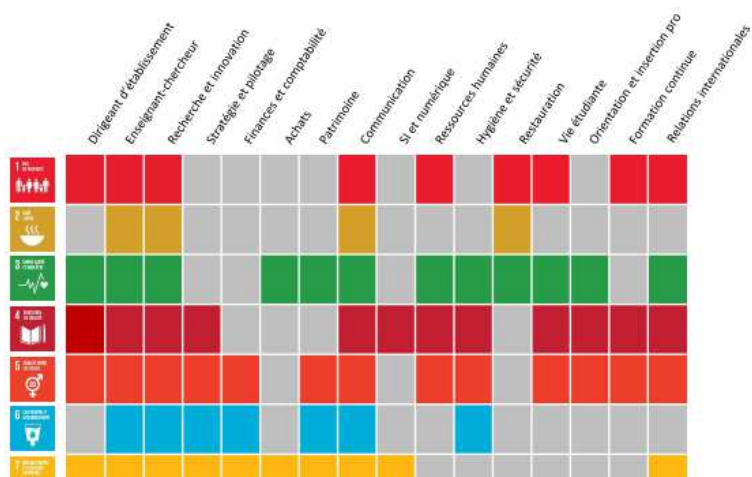
L'ouvrage a été réalisé par B&L Evolution (confié par les CPU et CGE) et a reçu le soutien de la MGEN, de la CDC, du CNOUS, des ministères de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de la Transition écologique et solidaire, ainsi que du Réseau français des étudiants pour le développement durable (REFEDD) et du Collectif pour l'intégration du DD&RS dans l'enseignement supérieur (CIRSES)²².

Il est destiné aux directions des universités et écoles françaises.

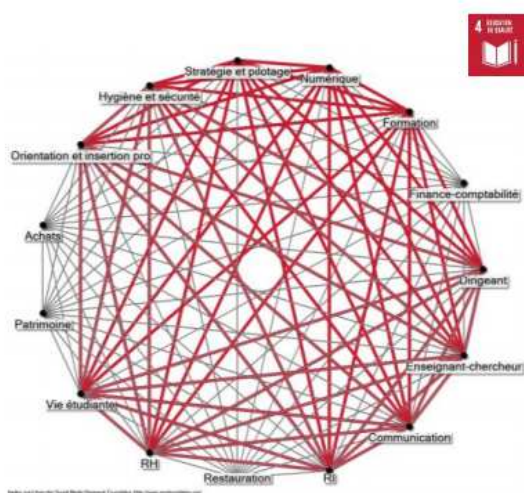
2 approches :

- **Comment chacun des 14 métiers ESR identifiés peut contribuer aux ODD ?**

Un tableau de correspondance métier / ODD a été réalisé.



- **Quelles collaborations possibles entre différents métiers pour chaque ODD ?**



²² <http://www.cpu.fr/publication/objectifs-de-developpement-durable-quelles-contributions-des-metiers-de-lesr-en-france/>

5. ESResponsible.org : une plateforme numérique

Un site participatif proposé par l'association CIRSES. On trouve les articles concernant les initiatives de développement durable en ESR mais pas exclusivement. Par exemple, les articles publiés par le labo ESS sont apparissent aussi sur ce site.

6. Sulitest

Sulitest est un outil d'évaluation individuelle des compétences en matière de développement durable (<https://www.sulitest.org/fr/>).

b. Dispositifs et actions en matière des pratiques des établissements

1. AUF Challenge Campus 2030

C'est un AAP qui encourage les étudiants, les enseignants et les professionnels de l'ESR d'imaginer un Campus adapté aux enjeux de DD pour 2030, à la fois sur les questions environnementales et les modalités/contenu de formation²³.

2. Agir Ensemble

AGIR ENSEMBLE est principalement fédéré par l'AVUF, mais aussi par 7 autres organisations nationales, tel que ADEME, Banque des Territoires, CGE, Cirses, Crous, CPU, MGEN, Refedd. Ces organisations se sont réunies le 21 octobre en commission pour examiner les candidatures présentées par les alliances locales.

Cela s'adresse à toutes les intercommunalités (CC, CA, CU ou métropoles) associées à une université, au moins un autre établissement d'ESR, et un Crous.

La démarche d'AGIR ENSEMBLE consiste à sensibiliser les étudiants et les universités au développement durable au sein des campus universitaires et son éventuelle évolution. Le but étant de démarcher et d'accompagner des universités et des mairies élaborant un plan d'action annuel de mobilisation des étudiants et personnels des établissements autour du combat énergétique²⁴.

c. La place des étudiants

Les étudiants sont de plus en plus impliqués (via les associations d'étudiants) dans la création de dispositifs liés au DD dans l'ESR. Les étudiants proposent eux-mêmes des guides et des actions en faveur de sensibilisation au DD (<http://refedd.org/guides/>), des rencontres pour faire passer la voix et réunir les étudiants autour des enjeux de DD. Le REFEDD est désormais bien intégré dans des réseaux des établissements et participent aux débats / groupes de travail autour de mise en œuvre des ODD.

Ils sont également sollicités par des collectivités territoriales pour mettre en œuvre et valoriser les actions en faveur de DD, en bénéficiant par exemple du dispositif « Agir Ensemble » (ex. ville de Sceaux).

²³ <https://www.auf.org/nouvelles/appels-a-candidatures/challenge-campus-2030-imaginez-luniversite-durable-de-demain/>

²⁴ <https://www.avuf.fr/tour-de-france-agir-ensemble/>

Enfin, diverses questions ont été toutefois posées lors de la journée SDSN de janvier 2020 :

- La valorisation dans le cursus / diplôme des actions qui sont portées aujourd'hui par le seul volontariat des étudiants
- La création de connexion et passerelle entre les compétences en matière de DD (développées grâce aux projets et/ou à la formation) et les postes en entreprise (l'insertion professionnelle)
- Une possibilité de co-créeer une formation au DD avec les enseignants ?
- L'intégration des étudiants dans la gouvernance des établissements ESR ?
- Etc.

Enseignements & Pistes d'approfondissement

« APPRENDRE A FAIRE ALLIANCE » AUTOUR DES ODD

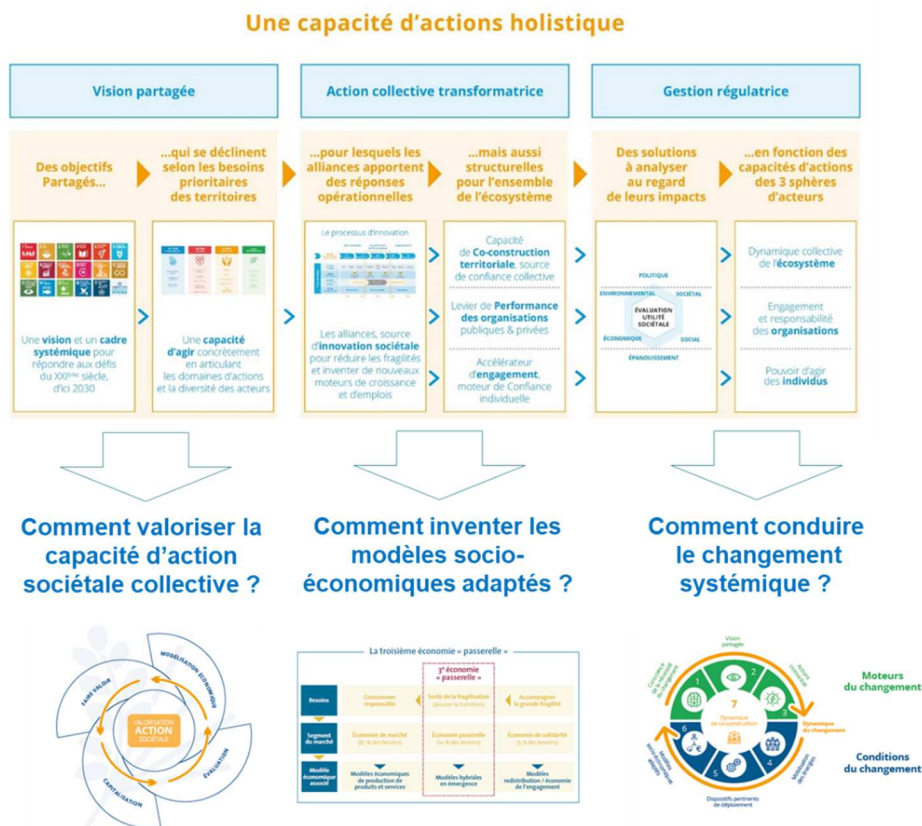
Pourquoi explorer les pratiques ODD de l'ESR ?

Le RAMEAU est un laboratoire de recherche engagé sur la co-construction du bien commun. Depuis 2006, il mène des travaux pour comprendre comment les organisations font alliances pour inventer ensemble les solutions sociétales qu'une organisation ne peut porter seule. A partir de 2015, Le RAMEAU a rattaché ses travaux à la réalisation des ODD²⁵, et particulièrement à celui de l'ODD 17 qui constitue un nouveau mode opératoire pour réussir à relever les défis communs. Il a ainsi contribué à l'état des lieux de l'appropriation des ODD par les acteurs non étatiques Français en 2018²⁶, puis à la réalisation d'un guide à destination des collectivités territoriales²⁷. Convaincu du rôle structurant des acteurs académiques dans le mouvement de co-construction en France, Le RAMEAU a développé de nombreux échanges et partenariats avec le monde de l'ESR. Pour aller plus loin, il a souhaité mener cette étude pour valoriser la manière dont l'ESR se saisit des ODD.

Ce document est le 1^{er} volet d'un travail de définition pour mieux qualifier les pratiques ODD de la Recherche et de l'Enseignement supérieur.

Les questions systémiques sur notre capacité à faire alliance

L'analyse des pratiques ODD des différents acteurs (Collectivités territoriales, entreprises, ESS et ESR) a aussi permis de poser les questions structurantes pour réussir une transformation systémique : **Comment valoriser la capacité d'action sociétale collective ? Comment inventer les modèles socio-économiques adaptés ? Comment conduire le changement systémique ?**



²⁵ Cf annexe 2 – « Les ODD au cœur des travaux de recherche du RAMEAU » (Le RAMEAU, avril 2018)

²⁶ Comité 21, *L'appropriation des ODD par les acteurs non étatiques français*, juillet 2018

²⁷ Comité 21, *Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises*, novembre 2019

L'ESR a une place structurante à jouer dans les réponses à inventer

Comment valoriser la capacité d'action sociétale collective ?

Les acteurs de l'ESR jouent un rôle structurant à la fois sur la recherche et sur l'enseignement en matière d'ODD. L'un des enjeux actuels est de savoir capitaliser, modéliser et partager les nouveaux modèles issus de la R&D sociétale de terrain.

La capacité des acteurs de l'ESR à accompagner les démarches apprenantes, notamment sur les territoires est un levier stratégique à développer. Cette démarche est utile à la fois pour les structures de terrain afin de prendre du recul sur leurs initiatives, mais également pour les acteurs académiques pour se saisir des « signaux faibles ».



Comment inventer les modèles socio-économiques adaptés ?

Les acteurs de l'ESR sont concernés directement par l'évolution des modèles socio-économiques d'intérêt général, et ce à double titre : pour les observer, et pour les vivre puisque leur propre modèle est lui aussi en pleine transformation.



L'invention d'une 3^{ème} voie, complémentaire à l'économie de marché et à l'économie de solidarité par la redistribution obligatoire & volontaire, passera nécessairement par la co-construction entre les acteurs économiques, les acteurs publics, les structures d'intérêt général et les acteurs académiques.

Ces derniers ont un enjeu tout particulier à être à la manœuvre.

Comment conduire le changement systémique ?

Le changement de paradigme que nous visions impacte notre mode d'enseignement et d'éducation.

Apprendre à « faire alliance » et à co-construire des solutions avec son écosystème n'est pas une évidence. Plus encore, ce n'est pas culturel en France. Le dialogue entre mondes riches de leurs différences est encore difficile, et l'ESR a incontestablement un rôle à jouer, y compris pour aider à inventer la sémantique qui permettra un dialogue plus serein et constructif.

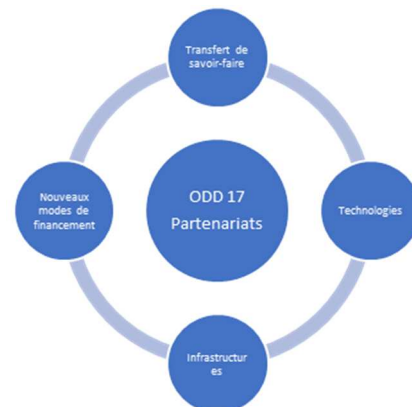


Les ODD sont certainement au cœur de cette pédagogie.

L'ODD 17, un levier de changement systémique

Les ODD sont le cadre commun de référence qui peut permettre d'apprendre à dialoguer et à agir ensemble. Pour cela, il convient d'en faire la pédagogie. Pour (re)créer les Liens nécessaires à la confiance, les acteurs de l'ESR ont un rôle structurant à inventer.

Fort de la mobilisation de tous, la France peut devenir pionnière dans la méthode à inventer pour que l'ODD 17 – celui des alliances multilatérales pour réussir les ODD – devienne non seulement un objectif collectif, mais une réalité de terrain pour le bien commun.



L'ESR aura-t-il envie de dépasser le cadre conceptuel des ODD pour en devenir l'un des moteurs ? Telle est la question...

ANNEXE 1 – Observatoire des partenariats & programme IMPACT

L'Observatoire des partenariats

Créé en 2008 par la Caisse des Dépôts et Le RAMEAU, en partenariat avec le MEDEF et le Mouvement Associatif, l'**Observatoire des partenariats** a pour objectif de **qualifier les enjeux des relations partenariales**, d'identifier les pratiques innovantes et de suivre l'évolution des dynamiques d'alliances en France.

L'Observatoire des partenariats permet de **capter les « signaux faibles »** et de **disposer d'études statistiques fiables sur les avancées du mouvement de co-construction en France**. Les plans quinquennaux permettent de mesurer la maturité collective grâce au regard croisé entre les citoyens, les élus, les dirigeants d'entreprise et les responsables associatifs. Les résultats mis en perspective sont ensuite mis en débat en territoires.

Les 3 programmes d'études – ARPEA, PHARE et IMPACT

- **ARPEA** (2008 - 2012) : établir un état des lieux des partenariats en France,
- **PHARE** (2013 à 2017) : mieux comprendre les fragilités territoriales, et définir le rôle de la co-construction pour y répondre,
- **IMPACT** (2018-2022) : évaluer les impacts des alliances innovantes au service du bien commun.

Le Comité de pilotage de l'Observatoire

Les travaux sont suivis par un Comité de pilotage de **12 membres**. Les études sont conduites sous la **Direction scientifique d'Anne ROBIN**, statisticienne, philosophe et sociologue, spécialisée dans l'analyse des « signaux faibles » et des « émergences ».



69% des Français, 81% des dirigeants d'entreprise, 86% des responsables associatifs et 87% des maires pensent que les partenariats sont source d'innovation pour réduire les fragilités et faire émerger de nouveaux moteurs de développement économique durable²⁸.

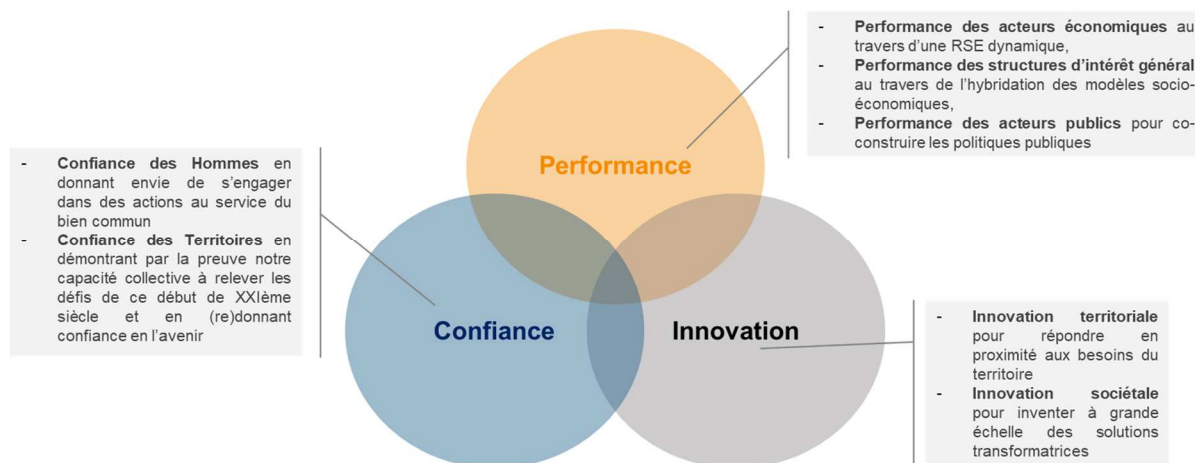
Face aux défis économiques, sociaux, environnementaux et sociétaux, un **mouvement de co-construction s'accélère depuis une dizaine d'années**. Le nombre de partenariats multi-acteurs – Collectivités territoriales, entreprises, associations – se multiplie. Cette dynamique s'incarne sur les territoires, où de nouveaux modèles de co-construction territoriale sont en émergence. 76% des maires déclarent que leur territoire est dans cette perspective, mais 46% ne savent pas encore comment la piloter.

Après avoir réalisé l'état des lieux des partenariats en France (programme ARPEA 2008-2012), puis qualifié les fragilités territoriales prioritaires par territoire (programme PHARE 2013-2018), l'Observatoire des partenariats a lancé en novembre 2017 son 3^{ème} programme quinquennal : **le programme IMPACT**. L'objectif est d'être en capacité de **mesurer les impacts des alliances innovantes au service du bien commun**.

Au travers de ses travaux de recherche empirique, Le RAMEAU a établi les effets de ce mouvement autour de **3 axes** : l'**innovation** sociétale et territoriale, la **performance** des organisations publiques et privées, ainsi que la **confiance**, moteur de l'engagement des Hommes et des Territoires.

²⁸ Rapport quinquennal PHARE sur les fragilités et la co-construction en territoire (Observatoire des partenariats, février 2018)

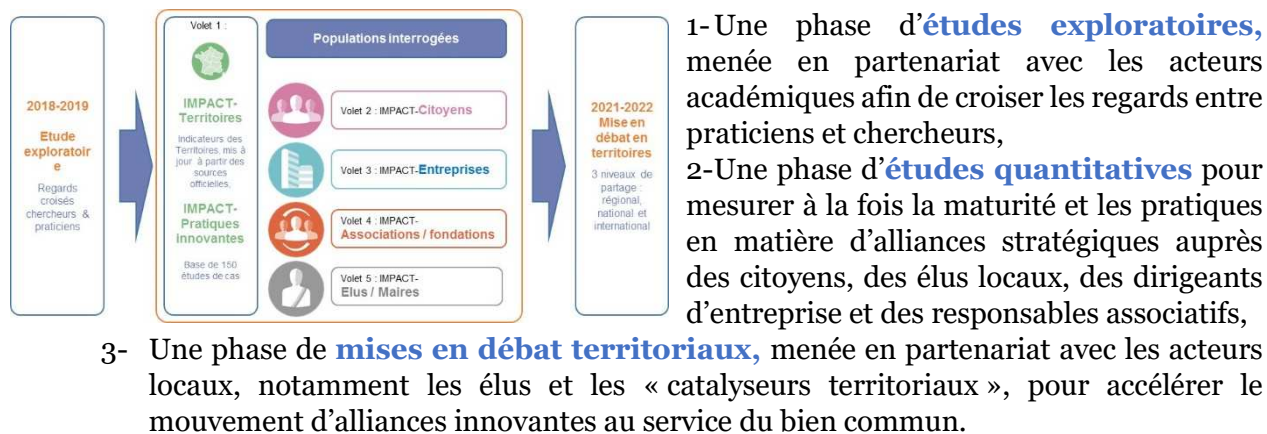
Les 3 IMPACTS empiriquement qualifiés :



Le programme **IMPACT** permettra d'en préciser à la fois l'ampleur et de mesurer la maturité des organisations à se saisir du mouvement émergent. C'est un programme quinquennal 2018-2022. Il a débuté par un colloque à la Caisse des Dépôts le 23 novembre 2017 sur le thème : « les impacts des alliances innovantes au service du bien commun »²⁹. Cet événement marquait les 10 ans de l'Observatoire des partenariats. Fort des débats et de la capitalisation d'une décennie d'expérimentations, une note de synthèse sur les 3 impacts des alliances stratégiques³⁰ (innovation, performance et confiance) a servi d'exposé des motifs de l'étude exploratoire. La publication du rapport quinquennal PHARE³¹ 2013-2017 sur les fragilités et la co-construction en territoire en a été le socle.

Programme IMPACT :

Le programme est structuré autour de **3 phases complémentaires** :



Les études quantitatives sont réalisées par :



Le programme IMPACT est mené en partenariat avec :



²⁹ Actes du colloque « les impacts des alliances innovantes au service du bien commun » (Observatoire des partenariats, février 2018)

³⁰ Note prospective « les impacts des alliances innovantes au service du bien commun » (Le RAMEAU, décembre 2017)

³¹ Rapport quinquennal PHARE « fragilités et co-construction territoriale » (Observatoire des partenariats, février 2018)

ANNEXE 2 – Les ODD au cœur de l'action du RAMEAU

La co-construction s'impose comme un nouveau moyen à la fois de réduire les fragilités et de faire émerger de nouveaux moteurs de croissance et d'emploi.

Elle est perçue comme source d'innovation par 69% des français, 87% des maires, 81% des dirigeants d'entreprises et 86% des responsables associatifs³².

76% des maires considèrent que leur territoire est entré dans une dynamique de co-construction pour répondre collectivement aux enjeux économiques, sociaux, environnementaux et sociétaux. Les pratiques partenariales se développent, et s'incarnent sur les territoires.

A titre d'exemples inspirants :

- **Sur les territoires** : le programme « Agir ensemble à Charenton » de la ville de Charenton Saint Maurice, la dynamique du collectif Silver Geek à Poitiers, la Plateforme RSE de Nantes Métropole, la fondation Emergences qui mobilise une trentaine de PME sur Lyon pour relever les défis du territoire...

- **Dans les institutions** : la co-construction du HUB ESS sur l'accompagnement de la Caisse des Dépôts, le collectif Carrefour d'innovation sociale impulsé par le CGET, le parcours d'expérience « alliances innovantes » piloté par le Ministère en charge de la Vie Associative...

- **Dans les associations** : le leadership sur les biothérapies génétiques et cellulaires en France piloté par l'AFM-Téléthon, le développement de la médiation sociale en territoire inspirée par les PIMMS, l'émergence des plateformes de mobilité impulsée par Wimoov, le déploiement du service civique « inventé » par Unis Cité...

- **Dans les entreprises** : le fonds d'innovation AG2R-LA MONDIALE, la démarche de mobilité inclusive de Renault, l'alliance dynamique de La Poste, le collectif pour l'emploi impulsé par Accenture, l'Alliance pour l'éducation initiée par une trentaine d'entreprises...

Le rôle d'un laboratoire de recherche empirique

³² Programme PHARE de l'Observatoire des Partenariats, Comisis – Opinion Way, 2015-2017

Créé en 2006, Le RAMEAU est un laboratoire de recherche empirique sur la co-construction du bien commun. Il s'est fixé un triple objectif :

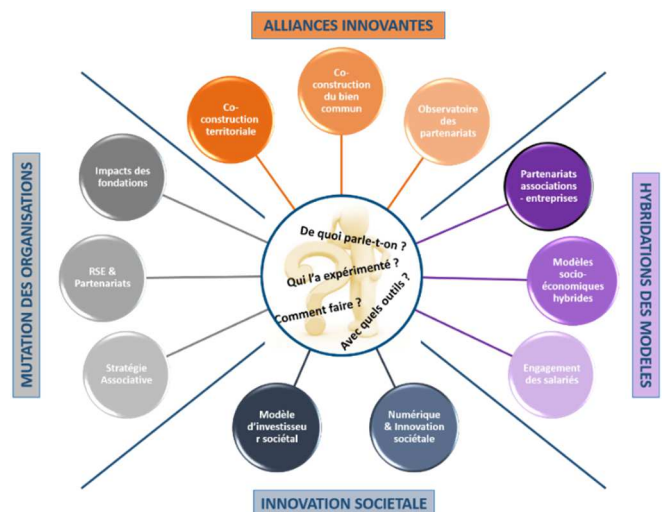
- 1 **Qualifier les enjeux par la pratique des pionniers** : à partir de « dialogue de gouvernance » avec les dirigeants des organisations publiques et privées, qu'il accompagne durant un minimum de 3 ans, avec en moyenne un suivi sur 7 ans pour analyser les évolutions dans la durée. Certaines recherche-actions ont aujourd'hui plus de 10 ans comme avec AG2R LA MONDIALE, l'AFM-Téléthon ou la Caisse des Dépôts.
- 2 **Mesurer la maturité collective de « faire alliance »** : la Caisse des Dépôts et Le RAMEAU ont créé en 2008 l'Observatoire des partenariats, avec le MEDEF et le Mouvement Associatif, afin de se doter de données fiables sur l'évolution du mouvement de co-construction en France.
- 3 **Outils les organisations et les territoires** : à partir des expérimentations menées sur le terrain, mettre à disposition en « open source » les bonnes pratiques, méthodes et outils qui ont démontré leur pertinence.

Après avoir capitalisé l'expérience des pionniers, modélisé les pratiques issues d'expérimentations innovantes, et publié les résultats, tous les travaux sont mis à disposition des organisations et des territoires pour les **éclairer sur 4 nouveaux besoins** :

- **Comprendre** l'émergence du mouvement d'alliances stratégiques,
- **Analyser** l'hybridation des modèles socio-économiques,
- **Accélérer** l'innovation sociétale,
- **Accompagner** la transformation des organisations.

L'enjeu est de faciliter l'appropriation de la dynamique de co-construction : de quoi parle-t-on, à quoi servent les alliances, comment faire ?

Afin d'aider les organisations et les territoires qui souhaitent agir efficacement et approfondir leur démarche de co-construction, Le RAMEAU a mis en ligne **11 centres de ressources numériques**, véritables plateformes de capitalisation accessibles en open source, qui permettent de disposer : de cadres de références pour comprendre les enjeux, d'illustrations pour connaître les bonnes pratiques, de méthodes pour mettre en œuvre une démarche apprenante et d'une boîte à outils pour agir efficacement.



Les ODD au cœur de la co-construction

Quel que soit le niveau de maturité, les ODD sont un outil simple et efficace pour appréhender les enjeux collectifs de manière stratégique. Ils sont un cadre de référence qui permet à la fois de se positionner et de prendre la mesure de l'importance de connecter ses actions à celles des autres acteurs pour faire effet de levier.

En fonction de la maturité de chacun, les ODD permettent d'aller de la prise de conscience de la nécessaire articulation des domaines, des acteurs et des territoires, jusqu'à - pour les plus matures - une capacité à identifier sa propre contribution face à l'engagement collectif. Les ODD donnent

un sens dans la double définition du mot : une direction et des valeurs pour y parvenir, notamment celle du « faire ensemble ».

Le RAMEAU s'appuie donc sur les ODD pour favoriser l'appropriation des enjeux de la co-construction du bien commun à 3 niveaux : le cadre collectif national, la capacité d'action territoriale, et la transformation au sein des organisations.

1. Le cadre collectif national

Le « Faire société » en France est fondé en France sur l'intérêt général. Face aux mutations actuelles, comment ce concept fondateur est-il impacté ?

- **La démarche du RAMEAU** : depuis 2014, le RAMEAU co-pilote une réflexion collective sur l'intérêt général³³.
- **La place des ODD** : du rapport « Intérêt général : nouveaux enjeux, nouvelles alliances, nouvelles gouvernance³⁴ » au colloque « Intérêt général : dès aujourd'hui l'affaire de tous ? »³⁵, en passant par le livre collectif « Bien commun : vers la fin des arrogances³⁶ », les ODD sont présentées comme un cadre collectif qui permet un dialogue renouvelé entre la diversité des acteurs d'une part et les territoires d'autre part.
- **Les enseignements** : l'intérêt général est par nature un concept intemporel et universel qui a besoin de l'incarner dans l'espace-temps pour devenir un principe actif. Les trois leviers sont la vision partagée, l'action collective transformatrice et la gestion régulatrice. C'est sur le premier levier que la question est aujourd'hui la plus sensible. Les ODD permettent de proposer un cadre systématique qui favorise le dialogue et l'action collective.

Deux questions se posent sur le cadre collectif :

- Comment faire comprendre pédagogiquement que chacun est concerné ?
- Qui porte politiquement le suivi et l'engagement de la France ?

Les travaux de recherche en cours s'attachent à répondre à ces deux questions.

2. La co-construction au sein et entre les territoires :

Dans le mouvement émergent de la co-construction, à la fois pour réduire les fragilités et inventer de nouveaux moteurs de croissance et d'emploi, comment articuler la capacité d'action territoriale et les moyens nationaux de démultiplication ?

³³ Voir centre de ressources numériques « Co-construction du bien commun » (<http://co-construisonsdemain.org/>)

³⁴ Rapport « Intérêt général : nouveaux enjeux, nouvelles alliances, nouvelles gouvernance » (H. Allier & CB Heidsieck, novembre 2015)

³⁵ Rapport sur l'intérêt général (Le RAMEAU, janvier 2018)

³⁶ Livre collectif « Bien commun, vers la fin des arrogances » (Editions DALLOZ, décembre 2016)

- **La démarche du RAMEAU** : depuis 2008, le RAMEAU conduit un programme de recherche sur la co-construction territoriale³⁷.
- **La place des ODD** : le programme d'étude quinquennal 2013-2017 PHARE de l'Observatoire des partenariats vise à éclairer la maturité des acteurs et des territoires sur leur perception des fragilités, sur les spécificités territoriales et sur les priorités de co-construction selon les besoins identifiés par les citoyens, les maires, les entreprises et les associations. Les ODD sont le cadre de référence qui peut permettre de passer d'une démarche empirique à une démarche plus structurée en faisant la pédagogie nécessaire.
- **Les enseignements** : le mouvement de la co-construction territoriale est née des acteurs de terrain et non pas d'une impulsion centralisée. C'est un mouvement ascendant, empirique et entrepreneurial qui porte ses fruits, mais a besoin pour se consolider de s'appuyer sur des repères pour l'aider à grandir. Les ODD, de par leur caractère international et systémique, peuvent contribuer à prendre la hauteur nécessaire pour passer une nouvelle étape, à partir de l'expérimentation de terrain, en fixant un cap plus ambitieux à partir des résultats déjà obtenus.

Deux questions se posent sur la co-construction territoriale :

- Comment animer territorialement la dynamique ?
- Qui est légitime pour en prendre l'initiative ?

Les travaux de recherche en cours s'attachent à répondre à ces deux questions.

3. La transformation des organisations :

Quelle est la contribution de chaque organisation dans cette capacité collective à répondre aux nouveaux besoins et défis économiques, sociaux, environnementaux et sociétaux ?

- **La démarche du RAMEAU** : depuis 2006, Le RAMEAU mène des expérimentations, par type d'acteur (collectivités territoriales, entreprises, associations, fondations, universités, institutions, accompagnateurs) pour qualifier les enjeux et pratiques de chaque catégorie d'acteur, pour en mesurer la maturité, et pour outiller chacun en fonction de ses objectifs.
- **La place des ODD** : au-delà des nombreux outils existants (GRI, ISO 26 000...), les ODD permettent de se positionner par rapport à des objectifs collectifs. Dans le cadre des méthodes d'accompagnement que Le RAMEAU a testé et qu'il met à disposition en « open source », les ODD offrent le cap de référence pour contribuer à décentrer l'approche.
- **Les enseignements** : les organisations sont en recherche de démarches qui ne font pas que les outiller, mais les aident aussi à donner du sens à l'action engagée. Les ODD fixent des objectifs collectifs et invitent à une nouvelle méthode : la co-construction. Les expérimentations menées par le RAMEAU (RSE & partenariats pour les entreprises, modèles socio-économiques hybrides pour les structures d'intérêt général et augmentation de l'impact pour les investisseurs sociétaux) montrent que les pionniers ont instinctivement mis en place des démarches qui s'inspirent des ODD, mais qu'ils ont rarement conceptualisé le lien entre leurs actions et ce cadre collectif. En leur faisant prendre conscience, ils franchissent un « plafond de verre » et peuvent passer à une nouvelle étape.

³⁷ Voir le centre de ressources numérique « Co-construction territoriale » (<https://coconstructionterritoriale.wordpress.com/>)

Deux questions se posent sur la transformation des organisations :

- Comment montrer la cohérence entre l'action empirique des pionniers et le cadre collectif des ODD ?
- Comment accompagner les organisations publiques et privées, et notamment les plus petites d'entre elles, à se saisir de cette opportunité pour leur propre stratégie ?

Les travaux de recherche en cours s'attachent à répondre à ces deux questions.